

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

**Objet : PRECISIONS CONCERNANT LA COMMANDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN ELEVATEUR  
POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE - ARATAL**

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures et trente-neuf minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-trois mars deux mille vingt-trois.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 21**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET (MARIN) Jessie, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 7**

BORGEOT Joël pouvoir à Monsieur Alexandre LALLEMENT  
CORTINOVIS Bernard pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT  
FORAY Gaëlle Pouvoir à Madame Corinne BOYER  
LYAUDET Stéphane pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET  
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE  
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Didier BOURGEAIS  
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 1**

GUILLERMET Maria

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole ROSIER

**Soit : 21 présents et 7 pouvoirs - 28 votants**

Monsieur le Maire rappelle sa délibération du 1<sup>er</sup> février 2023 validant le choix de l'entreprise ARATAL en tant qu'attributaire du marché relatif à la fourniture et à la pose d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite, pour un montant de 26 552 € HT €.

Monsieur le Maire expose qu'il convient de préciser le type et le coût des options retenues sur cette installation :

Option	Montant HT
Modèle ultra silencieux « Eco Silent »	3 100,00 €
Habillage en métal laqué RAL 9016 entre le pylône et le mur	2 125,00 €
Vitrage face D	4 351,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 576,00 €</b>

Ceci étant exposé, et vu la proposition de la commission travaux en date du 16 mars 2023, Monsieur le Maire propose de valider le choix des options précitées selon le tarif ci-avant mentionné.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,  
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **DECIDE** de retenir les options suivantes sur le devis de la fourniture et la pose d'un EPMR à la mairie d'Hauteville
  - ↳ modèle « ultra silencieux » - Eco Silent
  - ↳ habillage en métal laqué entre le pylône et le mur
  - ↳ vitrage de la face arrière de l'EPMRpour un montant de 9 576,00 €HT
  
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire

Philippe EMIN

